



# CHÂTEAU-THIERRY ET SA RÉGION

## LOGEMENT

# La nouvelle résidence est attendue

**NOGENT-L'ARTAUD** La pose officielle de la première pierre du nouveau lotissement permet à la municipalité de rappeler qu'elle travaille à l'attractivité de la commune.



Élus et responsables du projet ont posé la première pierre symbolique. Franck Leroux

**À** Nogent-L'Artaud, élus et partenaires du projet ont participé à la cérémonie de la pose de la première pierre de la résidence du Champs-d'Ailly, située rue Ernest-Vallée. Et ce, bien que les travaux aient commencé il y a déjà quelques mois. « Une commune, pour continuer à prospérer, doit également regarder vers l'avenir et répondre aux besoins des générations futures. C'est précisément ce que représente ce projet immobilier, qui symbolise notre volonté d'accompagner Nogent-L'Artaud dans sa croissance, tout en respectant son identité. Ces nouvelles habitations permettront de diversifier notre offre immobilière, mais aussi de dynamiser la vie locale, nos commerces, nos écoles et nos services », précise le maire Dominique Duclos. Et de poursuivre : « La pose de la première pierre de ce lotissement, fruit de la collaboration avec nos partenaires Novalys et Plurial Novilia, est un moment important dans l'histoire de notre belle commune. Ce lotissement a été pensé pour répondre à une demande pressante, à savoir offrir des solutions de logements adaptées aux jeunes actifs. En accueillant ces personnes et ces familles, nous renforçons l'attractivité de notre commune et contribuons à un développement harmonieux. » Ce projet va proposer 58 maisons individuelles groupées locatives, réparties en 38 logements de type 4 et 20 de type 5. « Dans un contexte de crise où le secteur de l'habitat fait face à de nombreux dé-

.....  
**« Ces nouvelles habitations permettront de diversifier notre offre immobilière, mais aussi de dynamiser la vie locale, nos commerces, nos écoles et nos services »**

**Dominique Duclos**  
**Maire**

fis, chaque acte de construction revêt une importance particulière. Réalisé de manière collaborative, ce projet illustre comment le partenariat entre Plurial Novilia et Novalys permet de relever ces défis et d'apporter des solutions concrètes et durables », remarque Arnold Houdry, directeur développement pour Plurial Novilia. Et d'ajouter : « Ce projet s'inscrit pleinement dans une logique de lien entre l'emploi et le

logement, un enjeu important pour le dynamisme de nos territoires. En effet, en rapprochant les lieux de vie des bassins d'emploi, nous répondons aux attentes des actifs, qui aspirent à des trajets plus courts et à une meilleure qualité de vie. Avec cette nouvelle offre de logements, la commune répond pleinement à ses aspirations et va pouvoir accueillir des nouvelles familles. » Thierry Larroche, directeur du service foncier chez Novalys, est revenu sur le développement du projet : « En 2021, le développeur a rencontré les élus nogentais et le projet a évolué avec le temps, afin de s'intégrer au mieux dans le tissu urbain. Un projet immobilier est un projet de longue haleine, qui est le résultat de nombreux partenariats. Nous sommes heureux de cette collaboration avec la municipalité et la société Plurial. Un chantier de ce type représente plus de 45 000 heures cumulées et il y a donc encore une bonne année de travaux avant de pouvoir livrer. » ■

## Une vue sur les coteaux

Chaque maison disposera d'un jardin privatif, d'une terrasse et de stationnements à proximité (88 places de parking, dont 13 pour les personnes à mobilité réduite et 26 sous carport). Elles pourront bénéficier d'un bel environnement avec des vues sur les coteaux viticoles et la vallée de la Marne. En outre, cette opération sera notamment certifiée Bâtiment énergie environnement (BEE), proposant ainsi un habitat moins énergivore, moins polluant et avec plus de confort. « Je félicite la commune pour son dynamisme, malgré le contexte difficile depuis la phase Covid-19 et je me réjouis que ce soient des entreprises locales qui œuvrent à ce beau projet », note Élisabeth Clobourse, présidente de la Communauté de communes du canton de Charly-sur-Marne.